

Délégation de service public - Opéra-Théâtre Municipal - Rapport sur l'exercice 2005 (septembre 2004 - août 2005)

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : La saison 2004-2005 de l'Opéra-Théâtre s'inscrit dans le cadre de la convention de la délégation de gestion prévue pour 4 années, du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2007. Cette convention, suite à décision du Conseil Municipal du 6 avril 2006, a été prorogée d'un an par avenant et expirera donc au 31 août 2008.

La saison 2004-2005 a affirmé la dimension lyrique de l'Opéra-Théâtre par le nombre de productions et co-productions programmées.

Autour des spectacles produits ou accueillis à l'Opéra Théâtre de Besançon, des actions ont été menées en partenariat, avec les réseaux associatifs, l'Éducation Nationale et les structures culturelles et sociales locales.

La programmation «Jeunes Pousses» s'est tenue tout au long de la saison 2004-2005.

Enfin, l'Opéra-Théâtre a mené des actions d'accompagnement à l'entrée dans la vie professionnelle pour les jeunes artistes. Les artistes de la Jeune Troupe d'Opéra à Besançon ont participé aux productions de la saison.

Conformément aux termes de la convention de délégation de gestion, M. Didier BRUNEL a exercé une double responsabilité :

- la gestion de la salle de l'Opéra-Théâtre
- la mise en œuvre d'une activité lyrique et musicale en particulier.

A) Analyse de l'activité du service délégué :

1 - Gestion de la salle

En 2004-2005, 61 jours d'utilisation (80 en 2004) du lieu par des structures autres que l'Opéra-Théâtre ont donné lieu à 39 représentations.

Pour sa part, l'Opéra-Théâtre a programmé dans le cadre de son activité, 53 représentations de 46 spectacles (42 en 2004) devant 21671 spectateurs (23 817 spectateurs en 2004, 24493 en 2003) pour 138 jours d'utilisation.

Une légère baisse de la fréquentation est constatée lors de cette saison.

2 - Mise en oeuvre d'une saison lyrique et musicale

a) L'opéra - le spectacle lyrique :

Le délégataire est tenu de développer une saison lyrique qui comporte au minimum 7 ouvrages lyriques dont 3 opéras par saison et dont 4 feront l'objet de créations ou de coproductions. Il doit s'attacher à faire connaître le répertoire allant de la période baroque à la période contemporaine.

Il est aussi tenu de rechercher une coopération avec la Ville de Dijon, sous 3 formes : co-production, échange, coordination. Cette articulation avec la Ville de Dijon, pour la saison 2004-2005, s'est établie comme suit : l'Opéra de Dijon a co-produit par un accueil l'Opéra contemporain «le Balcon» créé à Besançon et l'Opéra-Théâtre de Besançon a accueilli «le Brave Soldat Schweik», production du Duo Dijon.

La programmation de la saison 2004-2005 a dépassé les engagements prévus par la convention.

8 029 spectateurs

8 spectacles lyriques dont 2 co-productions et 3 productions de l'Opéra-Théâtre de Besançon :

- RAVAGE(S), Trois grandes héroïnes lyriques, conception de Jean-Claude Amyl sur la musique par Monteverdi et Poulenc et par la création d'un jeune compositeur, Connesson - dans le cadre du cycle «regards de femmes» - 2 représentations - production : Théâtre de l'Événement, **co-production de l'Opéra-Théâtre de Besançon et du Grand Théâtre de Reims.**

- La PIETRA DEL PARAGONE, de Gioachino Rossini, Direction Laurent Gendre et mise en scène de F. de Carpentries - 1 représentation - **co-production de l'Opéra-Théâtre de Besançon**, de l'Opéra de Fribourg et de l'Opéra de Rennes.

- LE BALCON, de Peter Eötvös, d'après le roman de Jean Genet, mise en scène de Robert Alföldi - opéra du répertoire lyrique contemporain - 2 représentations - **production de l'Opéra-Théâtre de Besançon** - co-production avec Dijon sous la forme d'un pré-achat accueilli en mars à l'Opéra de Dijon après sa création à Besançon.

- TOSCA, de Giacomo Puccini, direction Jean-Luc Tingaud, et Didier Brunel à la mise en scène - oeuvre du répertoire - 3 représentations - **production de l'Opéra-Théâtre de Besançon.**

- LET'S MAKE AN OPERA, LE PETIT RAMONEUR, de Benjamin Britten, direction Alain Lyet et mise en scène de Guillaume Dujardin, artistes bisontins, la Jeune Troupe d'Opéra et six enfants de Franche-Comté en solistes. Œuvre destinée aux jeunes publics - 3 représentations - **production de l'Opéra-Théâtre de Besançon** inscrite dans sa politique menée depuis 2002 en direction des jeunes publics, «L'opéra aux enfants».

3 ouvrages lyriques accueillis :

- ACTEON, Les Arts Florissants de Marc Antoine Charpentier, par l'Académie Baroque Européenne d'Ambronay - 1 représentation, **accueil.**

- JEPHTE, drame sacré de Haëndel, direction musicale de David Stern, production Opéra Fuoco - dans le cadre du cycle « regards de femmes » - 1 représentation, **accueil.**

- Le BRAVE SOLDAT SCHWEIK, de Robert Kurka, d'après le roman de Joroslav Hasek, direction Dominique Trottein et mise en scène O. Desbordes - 1 représentation - Production : le Duo Dijon, **accueil.**

b) Diffusion musicale : Les concerts classiques

7 699 spectateurs

Le cahier des charges du délégataire prévoit la programmation d'au moins 8 concerts classiques, en complémentarité avec la programmation de l'Orchestre de Besançon et le Festival International de Musique.

Le nombre de concerts classiques à l'Opéra-Théâtre est peut-être un peu trop important par rapport à l'ensemble des propositions sur la ville et au regard de son public potentiel.

Ont été programmés :

- 5 orchestres : Orchestre National de Hongrie, Orchestre d'Etat de Russie, Singapore Symphony Orchestra, Cristofori/Nachtmusik, Orchestre des Champs-Élysées,

devant **3 099 spectateurs**

- 2 chœurs : Tölzer Knabenchor, Chœur Latvia de Riga (le concert du Chœur de l'Opéra-Théâtre programmé le 5/5/05 de Besançon a été annulé)

devant **544 spectateurs**

- 10 concerts de musique de chambre et récitals : Hélène Delavault et Alida Barbasini dans le cadre du cycle «regards de femmes», Alexander Markov, Marc Mauillon, 3 concerts sur un week-end «Paris Vienne Budapest», 1 concert de Alexandre Kniazev (3 prévus et 2 annulés) et un cycle de 5 concerts dédié aux pianistes «Pianos autrement» avec Boris Berezovsky, Alexandre Tharaud, Alexandre Paley et Eric le Sage (1 concert de Trevor Pinnock annulé)

devant **3 120 spectateurs**

- 6 concerts «Jeunes Pousses»

devant **936 spectateurs**

c) *Diffusion musicale : Les concerts de musique du monde et de variétés*

2 888 spectateurs

- 6 concerts de musique du monde devant 2 152 spectateurs

- 1 concert de chanson française (Arno) devant 736 spectateurs

3 - Danse et Théâtre

3 055 spectateurs

- 3 spectacles de danse : «Tigers in the Tea House» de Carolyn Carlson, L'étoile Rouge - Ballet National de Pékin et Le Ballet de Biarritz de Thierry Malandain avec «Création».

- 2 pièces de théâtre : «Mathilde» de Véronique Olmi avec Pierre Arditi et Ariane Ascaride et «Moins 2» de Samuel Benchetrit avec Jean-Louis Trintignant et Roger Dumas.

4 - Autres programmations : hors les murs - hors région

- 1 spectacle «Hors les murs» à Besançon :

A noter qu'un spectacle a été programmé hors les murs à la Citadelle de Besançon en partenariat avec la SEM le 25 juin devant 750 personnes : 2^{ème} édition de «Nuit nomade : Burkina Faso».

- 1 programmation hors région : L'opéra contemporain «Le Balcon», production de l'Opéra-Théâtre de Besançon, a été programmé le 4 mars au Grand Théâtre de Dijon devant 730 spectateurs.

5) Actions de démocratisation culturelle et ouverture aux jeunes publics en Franche-Comté

- Ateliers, stages, animations :

Il y a eu maintien des partenaires de terrain de l'Opéra Théâtre tels que le Conservatoire National de Région, l'Éducation Nationale, le réseau associatif, les maisons de quartiers et MJC. Ces partenariats ont pour objectif principal de rendre l'Opéra-Théâtre accessible à tous.

2583 élèves ont été concernés (+ 83 coupons exonérés cartes avantages jeunes et 480 billets réduits Carte avantage jeunes) (en 2004, 1 500 personnes concernées).

- Conférences :

5 conférences thématiques autour de la production d'opéras ont accueilli 450 personnes.

(En 2004, 2 conférences ont accueilli 160 personnes).

B) Analyse des comptes de l'activité déléguée :

Le délégataire exerce l'activité à ses risques et périls sur la part de recettes non assurée par la Ville.

1 - Comptes du délégataire

Bilan :

- un actif composé essentiellement d'immobilisations incorporelles (investissement de création) et de créances diverses (principalement une subvention de l'Etat, des créances d'associés sur divers spectacles coproduits),

- un passif dans lequel les fonds propres sont légèrement positifs (21,5 K€) mais en baisse du fait d'un résultat d'exercice légèrement défavorable (- 5,3 K€). Par contre, les dettes fournisseurs, toujours importantes, sont en augmentation de 52 K€ pour s'établir à 256 K€,

- le fonds de roulement, qui demeure négatif et s'élève à - 265,2 K€, est en retrait sur 2004 (- 225,6 K€),

- la trésorerie, également négative à - 71,5 K€, est au même niveau qu'en fin de saison 2004 (- 70,8 K€). Le délégataire a disposé de liquidités grâce à un emprunt court terme et des concours bancaires courants pour un montant global de 205,4 K€.

La situation financière de la société est donc fragile.

Exploitation

a) **les produits d'exploitation** se sont élevés à **1 850,7 K€**, soit une augmentation de 8,7 % par rapport à la saison 2003/2004 (1 702,7 K€) :

- augmentation des subventions (+ 6,4 % à 925 K€),

- augmentation également du chiffre d'affaires (+ 13,9 %, soit + 66,3 K€). Il est toutefois nécessaire de distinguer dans le compte de résultat les recettes billetterie et les recettes de ventes de spectacles :

* **en 2005**, la hausse du chiffre d'affaires concerne surtout la vente de spectacles (46 K€ contre 16,1 K€ en 2004, soit + 29,8 K€), les recettes propres de billetterie étant en légère diminution (357,2 K€ contre 362,2 K€ en 2004, soit - 4,9 K€).

* la part des recettes de billetterie sur le total du chiffre d'affaires et des subventions est en diminution (24,3 % contre 26,9 % en 2003/2004).

b) **les charges d'exploitation** se sont élevées à **1 658,9 K€**, soit une augmentation de 8,7 % par rapport à la saison 2003/2004 (1 525,5 K€) :

- augmentation des charges externes (+ 10 %, soit + 79,2 K€) : essentiellement les voyages et déplacements = + 34,7 K€, les achats de spectacles = + 10,6 K€. On note l'apparition d'honoraires d'auteurs et de frais de catalogues pour globalement 24 K€.

- augmentation également de la masse salariale : progression de 6,8 % (+ 39 K€). Cela concerne les rémunérations du personnel (+ 14 %), la rémunération de la gérance étant en diminution.

c) **le résultat d'exploitation** passe de + 177,2 K€ en 2004 à + 191,8 K€ en 2005 (le résultat net étant négatif à - 5,3 K€).

2 - Rapports financiers avec la Ville :

Pour la saison 2004/2005, la Ville de Besançon a versé au délégataire une subvention de 676,8 K€, soit la subvention contractuelle complétée de l'actualisation indiciaire. Cette subvention représente 36,5 % des recettes totales (cette part était de 39,5 % en 2003/2004). La part de la Ville dans le subventionnement total se maintient à 73,2 %.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce rapport qui a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 5 octobre 2006.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.